

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°2021-122

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2021

Nombre de Conseillers

En exercice : 116
Titulaires présents : 79
Suppléants présents : 3
Pouvoirs : 15

Date de convocation :

16/09/2021

Date d'affichage :

24/09/2021

| | | | | | | | |
|-----------|----|--------|----|----------|---|---------------|---|
| Votants : | 97 | Pour : | 97 | Contre : | 0 | Abstentions : | 0 |
|-----------|----|--------|----|----------|---|---------------|---|

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux septembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CAPELLI Sophie ; CAPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHAMOUTON Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FATON Patrice ; FAVIER Jean-Louis ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUILLLOT Evelyne ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; HUSSON Gérald ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; JULLEROT Pascal ; LACROIX Serge ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MONNERET LUQUET Jocelyne ; MOREL Alain ; MOREL-BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PANISSET Marilyne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VENNARI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VILLESSECHE Anne.

Délégués suppléants présents : GIBOZ Brigitte ; MOUTENET Mylène ; VICHOT Étienne.

Excusés : BAILLY Hervé ; BELLAT Stéphane ; BIN Richard ; BOILLETOT Jean-Marc ; BUCHOT Jean-Yves ; CALLAND Jacques ; CATTET Jean-Luc (représenté par MOUTENET Mylène) ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; FREDY Damien ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; MOREL Denis ; MORISSEAU Gilles ; PAGET Jean-Marie ; VUITTON Antoine (représenté par VICHOT Étienne).

Excusés ayant donné pouvoir : ARTIGUES Damien à BUNOD Remy ; BAILLY Jacques à MOREL BAILLY Hélène ; BLASER Michel à BENIER ROLLET Claude ; BOURGEOIS Rachel à LONG Grégoire ; BRIDE Frédéric à ETCHEGARAY Josiane ; BRUNET Hervé à DUBOCAGE Françoise ; CHATOT Patrick à DUTHION Jean Paul ; CORON Nathalie à PANISSET Marilyne ; GAMBAY Olivier à HUGUES Guy ; GEAY David à LUSSIANA Eddy ; GRAS Françoise à GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc à LONG Grégoire ; HOTZ Richard à PROST Philippe ; LAVRY Dominique à FAVIER Jean-Louis ; VACELET Jean-Marie à HUGUES Guy.

Absents : BANDERIER Dominique ; CORAZZINI Sylvie ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; JACQUEMIN Pierre ; LAMARD Philippe ; REBREYEND COLIN Micheline.

Secrétaire de séance : BELPERRON Pierre-Rémy

Objet : CULTURE – Soutien aux activités culturelles Espace Archéologique et Médiathèque de Clairvaux-les-Lacs

Rapporteur : Claude BENIER-ROLLET

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

La commune de Clairvaux-les-Lacs, à travers sa médiathèque communale d'une part, son Espace Archéologique en lien avec le site palafitte classé UNESCO d'autre part, représente un pôle d'attractivité culturelle important sur le territoire de Terre d'Émeraude Communauté. Les missions de gestion, d'organisation et d'accueil inhérentes à ces équipements communaux sont actuellement assumées par deux agents, pour un volume de 2 équivalents temps plein.

La création de Terre d'Émeraude Communauté au 1^{er} janvier 2020 a *de facto* fait passer dans le giron de la collectivité les médiathèques intercommunales d'Arinthod, d'Orgelet et de Moirans-en-Montagne, ainsi que leurs antennes. Il en est de même pour ce qui relève de la gestion du site archéologique de Villards-d'Héria, qui incombait précédemment à Jura Sud.

Dans l'attente de la redéfinition des statuts et de la finalisation de la prise de compétences par la collectivité d'ici au 31 décembre 2021, et dans un souci d'équilibre territorial sur le volet culturel, la mise en place d'un fonds de concours de la part de Terre d'Émeraude Communauté en faveur de la commune de Clairvaux-les-Lacs est envisagée. Couvrant les années 2020 et 2021, celui-ci interviendrait en appui des charges de personnel assurant les missions de médiation et d'accueil du public au sein de la médiathèque communale et de l'Espace Archéologique.

En concertation avec les représentants de la commune de Clairvaux-les-Lacs, le montant de cette contribution est proposé à hauteur de 10 000,00 €/an.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans la séance du 15 septembre a émis un avis favorable/défavorable,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'ATTRIBUER à la commune de Clairvaux-les-Lacs un fonds de concours d'un montant de 10 000 €/an, pour les années 2020 et 2021, au soutien des équipements culturels de son territoire,

DE PROCÉDER au versement de cette contribution en une seule fois, d'ici au 31 décembre 2021,

DE DIRE que les crédits sont disponibles/inscrits au budget chapitre 65, compte 657341,

DE CHARGER Monsieur le Président de mettre en œuvre cette décision.

Envoyé en préfecture le 28/09/2021

Reçu en préfecture le 28/09/2021

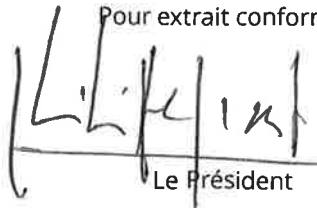
Affiché le

Berger
Levrault

Fait et délibéré les jours
Ont signé au registre des délibérations les membres
présents.

ID : 039-200090579-20210922-D_122_2021-DE

Pour extrait conforme,


Le Président



Envoyé en préfecture le 28/09/2021

Reçu en préfecture le 28/09/2021

Affiché le



ID : 039-200090579-20210922-D_122_2021-DE